

LA FEUILLE BÉVILLOISE

*Dominique LEBLOND,
Président de la C.C.B.A.
Maire de Béville le Comte*

*Ses Adjointes et ses Conseillers Municipaux
Et l'ensemble du personnel communal*

Vous présentent leurs Meilleurs Vœux pour 2016



EDITO

Chers Bévilloises et Bévillois,

Mes premiers mots de cet éditto sont bien sûr pour vous souhaiter à toutes et à tous une très bonne année 2016 de la part de la municipalité et de son personnel.

L'année 2015 a été particulièrement difficile sur le plan national ; notre pays a été frappé à deux reprises par des attentats ignobles qui nous ont tous profondément affectés.

Sur le plan local, de grandes manœuvres se préparent avec les fusions de communautés de communes.

Pour Béville et la communauté de communes de la Beauce Alnéloise, le choix s'est porté sur la proposition de Monsieur le Préfet à savoir la fusion des intercommunalités des franges franciliennes (Nogent le Roi, Epernon, Maintenon, Gallardon et Auneau). Ces 5 communautés de communes représentent plus de 59 000 habitants, avec des chefs-lieux de canton à peu près similaires qui pourront respecter la proximité et le bassin de vie de chacun.

La tentation de partir sur une métropole pour certaines communes peut se comprendre, mais attention aux mirages et aux promesses dont on ne sait si elles pourront être tenues dans le temps ! Ne devenons pas la réserve d'indiens de ces grandes Agglos ! Un vieil adage dit : « mieux vaut un petit chez soi qu'un grand chez les autres ».

Nos 5 communautés de communes connaissent des problématiques identiques : populations nouvelles, trafic routier, développement économique, logement, écoles etc...

Nos territoires équilibrés pourront gérer au plus près la vie de nos concitoyens et cette proximité nos habitants y tiennent. Un certain nombre de mutualisations de personnel et de matériels peuvent avoir des incidences financières intéressantes. La disparition de syndicats intercommunaux au profit des communautés de communes représentera sûrement des valeurs ajoutées au bon fonctionnement de notre territoire.

Voilà quelques éléments qui nous ont guidé dans notre choix.

Les décisions seront validées au cours du premier semestre 2016 pour une application en janvier 2017 si elles sont retenues par Monsieur le Préfet.

Notre choix nous permettra j'en suis sûr un développement sur un grand territoire, une autonomie de choix et de décisions et bien sûr un positionnement pour l'économie que beaucoup nous envie.

A toutes et tous encore Meilleurs Vœux.

Dominique LEBLOND
Maire de Béville le Comte
Président de la CCBA

INFORMATIONS

Horaires d'ouverture de la Mairie :

9 h - 12 h 30 / 13 h 30 - 18 h
Du Lundi au vendredi
Tél : 02.37.91.53.00

@ : mairie-de-beville-le-comte@orange.fr

Site internet : www.bevillelecomte.com

Permanence de Mr Le Maire,
le samedi matin, sur RDV uniquement.

Eclairage public: la commune s'est engagée dans un programme de rénovation de l'éclairage public en partenariat avec le Syndicat départemental d'énergies (SDE28). Environ 100 points lumineux vétustes et énergivores ont été remplacés au mois d'octobre 2015.

Tout éclairage public ne fonctionnant pas ou fonctionnant mal doit être signalé en mairie afin que nous puissions faire intervenir la société en charge de son entretien. Celle-ci intervient 3 à 4 fois dans l'année.

Urbanisme :

Tout arrêté accordant une déclaration préalable ou un permis de construire doit **obligatoirement** être affiché sur le lieu des travaux et rester lisible par toute personne durant la période du chantier.

TRESORERIE

La trésorerie d'Auneau est définitivement fermée depuis le 11 décembre 2015. Les services sont transférés à la Trésorerie de Maintenon au 27B rue Collin d'Harleville (02.37.32.06.81). Pour vos différents paiements, vous pouvez vous rendre dans la trésorerie de votre choix.

Ecoles Maternelle/Primaire

Mme Corinne FAUCHON est la nouvelle directrice des écoles depuis le 1er septembre 2015.

387 élèves sont scolarisés au sein du groupe scolaire : 139 élèves en maternelle (5 classes) et 248 élèves en primaire (10 classes).

Inscription Rentrée scolaire 2016/2017

Les inscriptions scolaires des enfants **nés en 2013** et des nouveaux arrivants (déjà scolarisés) auront lieu du **jeudi 22 février au vendredi 11 mars 2016**.

L'inscription scolaire se fera auprès de votre mairie de domicile qui vous délivrera un certificat d'affectation scolaire sur présentation des pièces suivantes : justificatif de domicile de - de 3 mois ; certificat de radiation pour les enfants déjà scolarisés ; copie du jugement en cas de divorce ou séparation.

L'admission se fera auprès de la directrice sur rendez-vous au 02 37 31 21 79 sur présentation du certificat d'affectation scolaire et du carnet de santé de votre enfant (pages vaccinations).

Cantine

Le restaurant scolaire sert 300 repas par jour . Prix du repas 3.50 €. Commande ou annulation **impérativement auprès de la mairie** la veille avant 9h 30.

Départs à la retraite

Nous souhaitons une très bonne retraite à Mmes Yvelise LAGOUARDETTE, Josiane TAILLEBOIS et Nadia PERINELLE qui ont travaillé au sein de notre restaurant scolaire, école ou bibliothèque.

Cimetière

La liste des concessions à renouveler a été mise à jour. Vous pouvez la consulter sur le site internet de la mairie. Il se peut qu'une plaque ait été déposée sur une concession vous appartenant ou pour laquelle vous auriez des informations sur les ayants droits. Si tel est le cas, merci de prendre contact avec la mairie.

Des concessions sont visiblement abandonnées et en mauvais état pour lesquelles nous n'avons aucun contact avec les familles.

Rappel

- Bien que le cimetière soit communal, il incombe aux concessionnaires ou à ses ayants droits d'effectuer l'entretien de leurs sépultures.

- Les services municipaux ne peuvent intervenir sur les lieux concédés en terme d'entretien puisqu'ils sont situés hors du champ d'action juridique de la commune (sauf en cas de péril constaté).



INFORMATIONS

Site Internet de la mairie

www.bevillelecomte.com

n'hésitez pas à le consulter régulièrement. Vous y trouverez vos documents d'**urbanisme** téléchargeables (déclaration préalable, permis de construire...), informations sur les **écoles**, menus de la **cantine**, le **centre de loisirs**, la **halte-garderie**, liste des **assistantes maternelles**, **transport scolaire**, **Sictom**, les **entreprises** bévilloises, les **travaux** de voirie en cours, toutes les **associations** de la commune et leurs animations, les comptes-rendus des **conseils municipaux**, etc...

Vol / Dégradations

Les décors de Noël, réalisés par les services techniques de la commune, installé Place de l'église ont subi des dégradations. Nous déplorons le vol de luminaires et décorations. De tels agissements sont inacceptables !

Agence Postale Communale : la Commune a fait le choix de maintenir une agence postale en partenariat avec la Poste, sans cette décision il n'y aurait plus ce service public à la population à Béville. L'agence est ouverte au public du mardi au vendredi de 15h à 18h et le samedi de 9h à 12h.

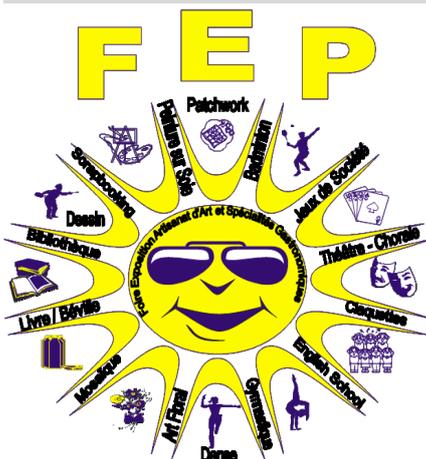
Stationnements / Civisme :



Il est rappelé que les places « **arrêt-minute** » de la Grande Rue ont été créées afin de permettre un accès rapide et facile aux commerces dans cette rue. En aucun cas, elles ne permettent le stationnement prolongé de véhicules lors des périodes d'ouverture des commerces.

Stationnement devant l'école : il est **impératif** de respecter les places de stationnement devant et aux abords de l'école afin de permettre la fluidité du trafic et le passage des bus. Aucun véhicule ne doit être stationné sur les parterres, accotements, trottoirs et entrées des riverains. Il y va de la sécurité de vos enfants et du respect des autres.

ASSOCIATIONS



Nouvelle composition de bureau élu le 2 novembre 2015

PRESIDENTE	BEZAUD Liliane
TRESORIER	PAUVERT Stéphane
SECRETAIRE	CERCLÉ Viviane
MEMBRES	BARBÉ Maud, BRISSARD Ginette, MAÏA Ilidia et Amilcar, PICHARD Madeleine, BRAY Bertrand, CHEVALLIER Christine, NOËL Pascal

Tél : 02 37 31 79 74

- La Foire Expo s'est tenue le 22 novembre dernier avec 42 exposants dont 20 nouveaux cette année !
- La Bourse aux jouets et puériculture organisée le 29 novembre, à la halle des sports, a attiré plus d'une trentaine d'exposants.

Repas du CCAS



Le dimanche 4 octobre dernier, nos aînés ont profité d'une croisière sur les bords de la Marne au départ du port de Paris-Bercy (découverte des quartiers Est de Paris, l'écluse Saint Maurice, l'île du Moulin Brûlé, l'île aux Corbeaux, les îles des Loups et d'Amour) et d'un déjeuner à la mythique guinguette *Chez Gégène* à Joinville le Pont



Nos aînés âgés de plus de 70 ans, n'ayant pu participer à cette sortie, ont reçu un colis gourmand réalisé par Esprit Gourmet avec qui nous travaillons depuis 2013. Cette année, nous en avons distribué 49 pour les personnes seules et 21 pour les couples.



MEDIATHEQUE

La médiathèque de **Béville-le-Comte** continue de vous accueillir pendant ses horaires d'ouverture, que ce soit pour la consultation sur place, l'emprunt de documents (livres, CD, DVD, revues...) ou la participation aux activités variées qui y sont organisées !

Pour faire suite aux **animations qui y ont eu lieu durant toute l'année 2015** (ateliers jeunesse pendant les vacances scolaires, clubs de lecture mensuels de Mme Cornet, démonstration de chiens d'utilité et spectacle-cabaret en avril, sortie au Museum National d'Histoire Naturelle et au parc zoologique de Paris en juin, spectacle de marionnettes et atelier de *fabrication de marionnettes* d'animaux...), **la fin d'année aura été également l'occasion** pour les Bévillois et les usagers des communes environnantes de tous les âges **de participer à d'autres activités** :

- **exposition interactive** intitulée « *Darwin, un observateur passionné du monde vivant* » sur la théorie de l'évolution (Association « À fond la science »).
- **spectacle de Noël de Contes d'animaux** pour les enfants de 3 à 6 ans (Compagnie *une sorcière m'a dit*).
- **Club de lecture** avec l'intervention d'un *musicien professionnel* (concert de piano, guitare, saxophone...)
- **atelier de Noël (jeunesse)**, animé par *Hélène Pissard*, de l'association « *Les doigts agiles* ».

L'année 2016 sera quant à elle consacrée à l'**Asie** et à ses multiples facettes à travers, entre autres, une **exposition sur le Japon** et une sortie prévue au **musée Guimet des arts asiatiques** à Paris.

En dehors de ce thème, nous aurons également le plaisir de vous proposer le **samedi 21 mai 2016** en soirée un **spectacle d'improvisation théâtrale** par la *Ligue d'Improvisation de Chartres Professionnelle*, un divertissement familial très joyeux et animé qui se déroulera dans la halle des sports !

Par ailleurs, si vous avez envie de donner un peu de votre temps en tant que **bénévole** à la médiathèque, n'hésitez pas, que ce soit pour y faire de la couverture d'ouvrages, du rangement ou des permanences d'accueil du public ! Toute proposition d'aide sera la bienvenue !

ETAT CIVIL

DECES 2015

LE POUL Daniel	8 mars
FLEURY Jean	10 mars
ADAM Gilbert	20 mars
TOUZE Marie-Thérèse	29 juin
DUMONT Bernard	2 août
BIZET Jacques	19 septembre
GASNIER Bernard	20 octobre

MARIAGES 2015

JARY Michaël et SABOURAULT Caroline	11 juillet
GROSSAT Yann et SAUBAT-LALANNE Angélique	15 août
GIBRALTA Jonathan et RABOUR Morgane	12 septembre
DECOURTIL Frédéric et JOINARD Géraldine	19 septembre



Naissances

LE MAREC Morgane	18 mars
CONTESENNE Mathis	4 avril
HUET Gabriel	5 mai
POUSSIN Antoine	9 mai
SAINCARD Léna	25 mai
PINTO DUARTE GOMES Diego	4 juin

KAISER Jade	13 juin
BADIN Maddy	7 juillet
OLMETA Lou	27 juillet
CONFRERE FERAL Jordan	6 août
FURTEAU Tyméo	25 septembre
LEBRETON Justine	26 septembre
GILOUPPE Mila	8 novembre
PEREZ LAFFARGUE Liaam	16 novembre
ZAMBUJO Gabriel	23 décembre
AYMARD Chloé	8 janvier 2016



MANIFESTATIONS

Janvier 2016

Samedi 30 : Assemblée Générale de l'amicale des sapeurs pompiers, à la caserne.

Dimanche 31 : Loto du Foot

Février 2016

Samedi 6 : concours de belote (organisé par le club de Pétanque)

Vendredi 12 : Assemblée générale de l'ABC

Dimanche 14 : Loto du Comité des fêtes

Samedi 27 : Soirée Carnaval organisée par l'association Bel'Iles

Mars 2016

Samedi 12 : - Carnaval organisé par l'Ape des Champs Dorés 14h à 17h30 / Zumba Party 20 h à 22 h

- Concours Pétanque

Samedi 19 : cérémonie du 19 mars 1962

Avril 2016

Samedi 16 et Dimanche 17 : Reptiles Show

Samedi 23 : repas de l'ABC

Samedi 30 : concours pétanque

Mai 2016

Dimanche 8 : concours Pétanque

Samedi 14 : concours Pétanque

Samedi 21 : ligue d'improvisation à la Halle des sports, animation organisée par la médiathèque

Juin 2016

Vendredi 10 ou 24 : spectacle de l'école

Samedi 18 : soirée organisée par Bel'Iles

Dimanche 19 : - Gala de danse

- Tournoi de foot, au stade, les 18 et 19

25 et 26 : Fête de la Musique

Syndicat Mixte de la Voise et ses Affluents (SMVA)



Locaux du SMVA à Gallardon

Présentation :

Le syndicat de la Voise est chargé de l'entretien, de la restauration et de la surveillance d'environ 100 km de cours d'eau sur le bassin de la Voise. Cela concerne les 18 communes d'Eure-et-Loir traversées par la Voise et/ou un de ses affluents que sont l'Aunay, la Rémarde, le Ru de Saint-Léger, le Ru d'Ocre, le Ru de Béville ou le Ru de Gas. La commune de Béville le Comte est membre du SMVA.

Actions :

En 2015, la gestion des espèces invasives sur le bassin a permis la capture d'environ 500 ragondins et rats musqués durant l'hiver. Les massifs de Renouée du Japon se développant sur les berges ont été broyés 3 à 5 fois durant la saison estivale afin de limiter leur prolifération. Les vannages sont régulièrement manipulés, durant l'hiver pour faciliter l'évacuation des sédiments, et en période de crue pour limiter le risque d'inondation. Comme chaque année, l'entretien courant consiste à réaliser différentes opérations telles que le débroussaillage des berges, l'élagage, le retrait d'encombres et le faucardage.

Perspectives :

Un PPRE (Plan Pluriannuel de Restauration et d'Entretien) est en cours d'élaboration sur le bassin de la Voise. En 2014, un bureau d'étude a été désigné et a réalisé un état des lieux complet du bassin. En 2015, toute une série de mesures et de travaux à réaliser a été planifiée sur les 5 prochaines années afin que la Voise et ses affluents atteignent un « bon état global ».

Préconisations :

Le SMVA constate que certains particuliers déposent leurs déchets (herbes, branches...) sur les berges ou dans le cours d'eau. D'autres pratiques interdites sont également constatées comme l'utilisation de produits phytosanitaires dans ou à proximité des cours d'eau. Le SMVA rappelle que ces pratiques peuvent donner lieu à des contraventions. Les différentes réunions publiques seront l'occasion de rappeler les différentes bonnes pratiques d'entretien des berges et des rivières.

